

CORBIE

## Acheter son pain à l'ère du numérique

C'est en septembre prochain que sera lancée l'application Bonjour Copain, un réseau social de livraison de pain à domicile. La boulangerie Langlet a choisi d'y adhérer.



Alain Langlet a opté pour la modernisation en s'inscrivant au réseau Bonjour Copain. Il espère accroître sa clientèle grâce à l'application.

**A**cheter du pain sans se déplacer, ce sera possible dès septembre grâce à l'application Bonjour Copain. Un réseau social de livraison de pain à domicile qui met en relation des particuliers. Le principe est simple : il suffit de passer commande via l'application à une personne du voisinage qui, contre rémunération, se rend à la boulangerie référencée puis livre la commande.

Le concept séduit. Et notamment la boulangerie Langlet qui a décidé d'y adhérer. « C'est une bonne initiative. C'est une façon de faire évoluer la profession et de faire connaître notre boulangerie. Ce serait dommage de ne pas y participer », explique Alain Langlet, propriétaire de la boulangerie de Corbie.

### DE NOUVELLES RELATIONS

Au-delà du côté pratique, c'est la dimension sociale qui plaît. « C'est sympa comme projet. Cela permet de recréer des liens entre les voisins », juge le boulanger. Un aspect que

RL007.

les développeurs ont voulu mettre en avant. « On tient à cette notion de réseau social qui permet les rencontres et de retisser des liens entre les gens. C'est d'ailleurs l'ADN du projet », confie ainsi Frédéric Salomé, l'un des concepteurs du réseau social, en juillet dernier.

Et séduire Alain Langlet n'est pas chose aisée. Le boulanger se méfie du numérique mais il estime que cette application a du potentiel : « Il n'y a plus beaucoup de tournées de li-

raison dans les campagnes car ce n'est plus rentable. Les communes se viduent des personnes âgées. C'est donc un autre moyen pour acheter son pain. D'autant plus que le boulanger n'a pas grand-chose à faire ». Et même rien à faire. Les prix restent identiques. Le client, en revanche, devra payer une compensation de 30 % pour les frais de services afin de rémunérer l'application et le livreur. Le boulanger compte bien tirer profit de cette application. « Elle

peut ramener de nouveaux clients. Peut-être que certaines personnes vont découvrir notre boulangerie grâce au réseau alors qu'elles ne sont jamais venues. En tout cas on ne va pas perdre de clients. Bonjour Copain nous fait de la pub gratuitement », ajoute-t-il. L'application compte déjà plusieurs boulangeries amiénoises. Mais elle peine à se développer en milieu rural. En y adhérait, Alain Langlet espère également la popu-

lariser. « Nous avons une réunion de syndicat dans la semaine. Nous allons aborder le sujet », précise-t-il.

*« C'est une bonne initiative qui peut faire évoluer la profession et faire connaître notre boulangerie »*

Alain Langlet, boulanger

## UN RÉSEAU SOCIAL CONÇU À AMIENS

Le réseau social Bonjour Copain a vu le jour à Amiens à l'initiative de deux jeunes entrepreneurs. Frédéric Salomé, 38 ans, et Baptiste Karolewski, 23 ans, en sont à l'origine. Encore en phase de test, l'application sera officiellement fonctionnelle à partir de septembre. Après un lancement à Amiens, elle devrait s'étendre aux communes alentours voire à la France entière. Tel est, en tout cas, l'objectif affiché. L'application est née d'une prise de conscience de Frédéric Salomé lorsque le bou-

langer de son village a fermé ses portes définitivement. Obligé de prendre sa voiture pour aller acheter son pain, il a croisé ses voisins dans une boulangerie d'un village non loin de chez lui. Un délice. Aux côtés de son associé, développeur en application mobile, il a donc lancé le projet Bonjour Copain. L'idée étant de favoriser le lien social à une échelle locale en facilitant l'achat de produits de boulangerie. Il ne reste plus qu'à convaincre les utilisateurs.

Dernier enjeu lié à l'application : l'écologie. L'achat de pain groupé limite les trajets en voiture et favorise les circuits courts. « C'est une bonne chose mais ce n'est pas la raison pour laquelle j'ai décidé d'y participer », admet Alain Langlet. Que ce soit pour l'écologie, le lien social ou tout simplement par fainéantise, rendez-vous dès septembre si vous souhaitez acheter du pain sans vous déplacer. ■ CLARE VANDIER